Douchy-lès-Mines (59). Jugé pour l'assassinat de Xavier et Audrey. MàJ : 28 ans de prison

27/10/2012 à 14h50

Addendum 27/10 : Ahmed Assous, 65 ans, vient d'être condamné à 28 ans de prison dont deux tiers assortis d'une période de sûreté. La cour a retenu la préméditation et le reconnaît coupable des assassinats d'Audrey Verpoorte et Xavier Dubray.
Nord Eclair

Merci à Joyeux luron

———————

Addendum 22/10 : Accusé du double meurtre d'Audrey Verpoorte et Xavier Dubray, tués à coups de fusil en avril 2009 à Douchy-les-Mines, l'homme est resté campé sur ses positions ce matin : un pur accident selon lui.
Nord Eclair

———————

Le lundi de Pâques 2009 restera à jamais entaché du double homicide d'Audrey Verpoorte et de Xavier Dubray. Ce jour qu'avait choisi le jeune couple de Condéen respectivement âgés de 19 et 24 ans pour venir présenter leur nouveau-né à de la famille douchynoise. Un enfant de 19 jours, Cyprien, que le destin rendra orphelin. …
Ahmed Assous, l'auteur présumé du double homicide, est renvoyé devant la cour d'assises du Nord pour « assassinats ». La juge d'instruction a donc retenu la préméditation, une thèse à laquelle les avocats de la défense ne croient pas. Les jurés auront donc à trancher. Pourquoi et comment Ahmed Assous en est-il venu à sortir avec sa carabine de calibre 30-30 cet après-midi-là ? Et dans quelles circonstances en a-t-il fait

usage, à au moins deux reprises, en direction du jeune couple ?

Ahmed Assous, aujourd'hui âgé de 66 ans, sera défendu par les avocats valenciennois Mes Jean-Philippe Broyart et Hélène Galluet.

La Voix du Nord

(Merci à Zentropiste)